

Le plan propose que les limites extrêmes de la zone urbaine soient entourées d'une "ceinture de verdure", bande de terre de trois à cinq milles de largeur répartie en zones destinées à la culture et en espaces devant demeurer libres en permanence. Cette ceinture de verdure, en plus d'empêcher une expansion demeurée et inéconomique et un alignement indésirable en bordure des grandes routes, va assurer une source durable de produits agricoles et maraîchers à proximité de la population urbaine.

On a tenu compte de façon particulière des besoins croissants du gouvernement, et des emplacements ont été proposés pour les institutions et les édifices publics de l'avenir. Ceux-ci comprennent un Institut national des beaux-arts assurant un nouvel immeuble à la Galerie nationale et un théâtre national, des jardins botaniques et zoologiques nationaux, un centre sportif national, un auditorium pouvant contenir 10,000 personnes et approprié aux assemblées nationales et internationales, et une bibliothèque nationale. De nouveaux immeubles sur des emplacements appropriés ont été proposés pour le Bureau fédéral de la statistique, le ministère des Affaires des anciens combattants, l'Imprimerie nationale, l'Office national du film et le ministère de la Défense nationale. Dans la mesure où il sera pratique de le faire, les nouveaux immeubles administratifs seront éloignés du centre de la ville afin d'éviter les embouteillages et permettre aux employés de l'État d'habiter à proximité de leur travail.

L'aménagement de la partie de la rue Wellington qui se trouve dans le centre des affaires et où sont situés les édifices du Parlement fait l'objet d'une attention particulière, et l'emplacement et l'architecture des nouveaux immeubles sont destinés à faire ressortir le magnifique profil panoramique de la capitale vu de la rive québécoise de la rivière Ottawa.

Le plan propose un vaste développement du district de la capitale nationale dont 536 milles carrés se trouvent dans la province de Québec et 364 dans celle d'Ontario. Reconnu depuis longtemps comme le terrain de jeux d'hiver et d'été de la capitale, ce district (particulièrement la région québécoise de la Gatineau) constitue l'une des régions touristiques les plus attrayantes du continent.

Après un siècle environ d'un développement non dirigé des industries, du commerce, des transports et de l'habitation sans égard à l'expansion économique ou aux besoins futurs, ou aux exigences de la ville en tant que capitale, les problèmes fondamentaux d'aménagement de la capitale doivent être résolus au moyen d'une série de vastes projets de réaménagement de longue haleine. Le plus important de ceux-ci est le déplacement des voies ferrées et des industries. Le réseau actuel des lignes ferroviaires avec leurs cours et leurs services, qui occupe un emplacement important au cœur de la ville, gêne la circulation et a donné naissance à des quartiers sordides et tristes, doit être resitué dans une ceinture entourant les limites sud et est de la ville d'Ottawa et nord et ouest de celle de Hull. Les industries nouvelles et anciennes qui exigent des services ferroviaires et qui sont actuellement dispersées dans les terrains bâtis qui ne leur permettent pas de s'étendre, doivent être déplacées ou établies dans des zones industrielles le long de la nouvelle ceinture ferroviaire. La Commission du district fédéral a fait l'acquisition d'environ 2,000 acres de terrain pour les futures régions industrielles.

Les droits d'emprise cédés par les chemins de fer à travers la ville serviront de base à un nouveau réseau de grandes voies routières qui relieront et étendront le réseau actuel des promenades de la Commission du district fédéral longues de 22 milles et apporteront une solution permanente aux problèmes de la circulation de